

RENSEIGNEMENTS D'ETAT-CIVIL

Madame / Monsieur :

Nom d'usage :
Nom de naissance :
Prénom(s) (dans l'ordre de l'état civil) :
Profession :
Date de naissance :
Lieu de Naissance (commune et code postal) :
Nationalité :

Si vous êtes de nationalité étrangère, merci de nous adresser une copie de votre carte de résident, de votre acte de naissance traduit en français, ainsi que, le cas échéant une copie de votre acte de mariage traduit en français.

Comprenez-vous et parlez-vous le français ? OUI NON
Pouvez-vous lire et écrire le français ? OUI NON

Célibataire Veuve Divorcée par jugement du tribunal de :
en date du :

En instance de divorce

Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur
Nous en adresser une copie.

Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé
Nous adresser une copie de la dénonciation effectuée.

Mariée en date du : Commune et code postal :

Contrat de mariage Régime matrimonial :
Contrat reçu par Maître : En date du :
Merci de nous en adresser une copie.

Merci de préciser le lieu du premier domicile conjugal après le mariage :

.....

Etes-vous commerçant, artisan ou dirigeant de société ? OUI NON
Si oui, nous joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Etes-vous en état de redressement judiciaire, liquidation de biens, cessation de paiement ? OUI NON

Avez-vous saisi la commission de surendettement des particuliers ? OUI NON

COORDONNEES AUXQUELLES L'ETUDE PEUT VOUS JOINDRE :

Adresse postale :
N° téléphone portable :
N° téléphone domicile :
Adresse e-mail personnelle :

Acceptez-vous que les notifications qui vous sont adressées au titre de la conclusion et l'exécution de ce contrat vous soient envoyées par voie électronique à cette adresse mail ?

OUI NON

Madame / Monsieur :

Nom d'usage :
Nom de naissance :
Prénom(s) (dans l'ordre de l'état civil) :
Profession :
Date de naissance :
Lieu de Naissance (commune et code postal) :
Nationalité :

Si vous êtes de nationalité étrangère, merci de nous adresser une copie de votre carte de résident, de votre acte de naissance traduit en français, ainsi que, le cas échéant une copie de votre acte de mariage traduit en français.

Comprenez-vous et parlez-vous le français ? OUI NON

Pouvez-vous lire et écrire le français ? OUI NON

Célibataire Veuve Divorcée par jugement du tribunal de :
en date du :

En instance de divorce

Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur

Nous en adresser une copie.

Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé

Nous adresser une copie de la dénonciation effectuée.

Mariée en date du : Commune et code postal :

Contrat de mariage Régime matrimonial :

Contrat reçu par Maître : En date du :

Merci de nous en adresser une copie.

Merci de préciser le lieu du premier domicile conjugal après le mariage :

.....

Etes-vous commerçant, artisan ou dirigeant de société ? OUI NON

Si oui, nous joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Etes-vous en état de redressement judiciaire, liquidation de biens, cessation de paiement ? OUI NON

Avez-vous saisi la commission de surendettement des particuliers ? OUI NON

COORDONNEES AUXQUELLES L'ETUDE PEUT VOUS JOINDRE :

Adresse postale :

N° téléphone portable :

N° téléphone domicile :

Adresse e-mail personnelle :

Acceptez-vous que les notifications qui vous sont adressées au titre de la conclusion et l'exécution de ce contrat vous soient envoyées par voie électronique à cette adresse mail ?

OUI NON

Fait à :

Le :

(à dater et signer par chacun des acquéreurs)

MENTION LEGALE D'INFORMATION

L'Office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945.

Pour la réalisation de la finalité précitée, les données sont susceptibles d'être transférées à des tiers, notamment :

- les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.),

- les Offices notariaux participant à l'acte,

- les établissements financiers concernés,

- les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales,

- le Conseil supérieur du notariat ou son délégué, pour être transcrites dans une base de données immobilières, concernant les actes relatifs aux mutations d'immeubles à titre onéreux, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013,

- les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne disposant d'une législation sur la protection des données reconnue comme équivalente par la Commission européenne.

La communication de ces données aux tiers peut être indispensable afin de mener à bien l'accomplissement de l'acte.

Les documents permettant d'établir, d'enregistrer et de publier les actes sont conservés 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. L'acte authentique et ses annexes sont conservés 75 ans et 100 ans lorsque l'acte porte sur des personnes mineures ou majeures protégées.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, les personnes concernées peuvent accéder aux données les concernant directement auprès de l'Office notarial ou du Délégué à la protection des données désigné par l'Office à l'adresse suivante : ci@notaires.fr.

Le cas échéant, les personnes concernées peuvent également obtenir la rectification, l'effacement des données les concernant ou s'opposer pour motif légitime au traitement de ces données, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits. Toute réclamation peut être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.